

RESTITUTION INTEGRALE DU MUR DE POST-IT

CADRE REGLEMENTAIRE

1. Les taxis sont-ils concernés par votre future LOTI
2. Comment améliorer les conventions existantes, notamment avec AIRCAL, pour avoir des sièges à disposition des malades ?
3. Peut-on optimiser la réglementation préventive et répressive sur la prévention routière ?
4. Comment empêcher les 4X4 de détériorer les trottoirs ?
5. Pourrait-on interdire les 4X4 en ville et ainsi récupérer des places de stationnement pour élargir les trottoirs (poussettes) ?
6. Pourquoi continuer l'exonération de TGI sur les « pick-up » double cabines qui favorisent les embouteillages, la dégradation des routes et le manque de places de parking ?
7. Prévoir dans la loi une réglementation qui prend en compte un équipement adapté pour accueillir les personnes à mobilité réduite : aérien, routier, maritime.
8. Dans le cadre de la réglementation, pourquoi se calquer sur la LOTI et non pas partir du diagnostic pour élaborer sa propre réglementation ?
9. Quelles limites à la LOTI dans sa mise en place en métropole.
10. Quelles spécificités pour une DOTI en Nouvelle-Calédonie.
11. Quelles réglementation pour optimiser l'accès à la mobilité des handicapés et dépendant ?
12. Est-ce qu'une loi transport (type LOTI) va-t-elle être votée ?
13. Développer les réseaux de transport entre la province nord et la province des îles pour le transport de marchandises et d'individus. Dans cette optique de développement, est-ce considéré comme une concurrence illégale aux sociétés de transport de la province sud qui ont le monopole ?
14. Sécurité routière : contrôle technique annuel à instaurer
15. La délivrance des autorisations VLC est territoriale. Le statut des navettes par comparaison aux taxis et VLC : inexistant.
16. Pourquoi applique-t-on souvent la réglementation européenne pour du transport terrestre, maritime et aérien domestique ?
17. SGTM, PDAN opposables au tiers ? exemple : PUD des communes.
18. Transposition (adaptation) du PANA en Nouvelle-Calédonie.
19. Peut-on réglementer la mise en œuvre du plan de déplacement ?
20. Penser à associer les deux associations de maires pour les communes et le sénat à défaut des aires coutumières pour les questions foncières dans le travail engagé et à venir.
21. Peut-t-on réglementer les qui détériorent les voiries.
22. Pourquoi une DOTI ? pourquoi pas une LOTI (loi de pays) ?
23. Le texte de cadrage rappelle-t-il la charte handicap qui rappelle l'obligation de transport adapté ?

GOVERNANCE ET FINANCEMENT

1. Une politique publique offensive nécessite un volet évaluation de cette politique afin de servir de référentiel d'action au Comité de Gestion : que prévoit-on ?
2. Quelle transparence des décisions du CGTM vis-à-vis des citoyens et des acteurs de la mobilité pour une gouvernance partagée des politiques publiques des transports et de la mobilité ?
3. L'importance de bien clarifier les périmètres de compétences de chaque collectivité.
4. Vous n'avez pas l'impression de faire marche arrière avec votre SGTM ?
5. Heureusement que les services se sont mis à travailler ensemble.
6. Peut-on prévoir la mise en place d'indicateurs pour évaluer la réalisation des actions et les mettre à jour le cas échéant ?
7. 4 ans de SGTM, on pourrait peut-être avancer !
8. Faut-il un ministre des transports ?
9. Préciser la répartition des compétences en matière de mobilité ?
10. Comment financer les transports de la Nouvelle-Calédonie si les crédits de la métropole (subventions) diminuent ou disparaissent ?
11. C'est la France qui paie, demain ce sera le pays qui paiera. Il le fait déjà pour beaucoup de choses. Aussi, convient-il que dès à présent une opération com/sensibilisation sur la participation et l'engagement citoyen à la mise en place, l'amortissement et la maintenance des outils.
12. Agence des routes : refonte avec les structures existantes ? agents redispachés ? nouveaux fonctionnaires ? idem pour l'observatoire des transports ?
13. Pourquoi traiter les problématiques de la dépendance et du handicap de manière conjointe ? Portant les besoins de l'un et de l'autre sont souvent très différents.
14. Prendre en compte toutes les mobilités : piétons, vélos... lors du diagnostic des pratiques des mobilités dans l'observatoire des déplacements.
15. Quelle gouvernance pour le déploiement de l'écomobilité en Nouvelle-Calédonie ?
16. Y-a-t-il une organisation transversale gérant les transports ?
17. Avec les transports on s'intéresse aux COMMENT de la mobilité, avec les populations et les territoires on s'interroge aux POURQUOI et aux POURQUOI. Une réflexion sur la mobilité au-delà des déplacements transports n'est-elle pas indispensable ?
18. Gouvernance éclatée entre les institutions, les compétences sont floues.
19. Beaucoup d'agence et d'observatoires : quels financements à part les subventions des institutions ?
20. Le financement des infrastructures communales sera-t-il assuré par l'agence en complément ou en supplément des recettes classiques ?
21. Quelle différence entre gouvernance centralisée, gouvernance centralisatrice et gouvernance coordonnée ?

22. La mobilité, accessibilité, ne doit-elle pas être reconnue comme un des droits fondamentaux (éducation, santé, sécurité) ?
23. Quand sera créée la cellule d'appui prévue au SGTM ?
- 24.1 Forum de la mobilité par an ?
25. Comment rétablir l'équité dans l'accès aux soins ?
26. Comment stopper l'hécatombe des AVP ?
27. Pourquoi seules les communes du Grand-Nouméa financent leurs transports scolaires grâce à la taxe pétrole via le SMTU ?
28. On dit toujours adapter le transport coûte cher ! a-t-on repéré précisément le surcoût pour garantir une mobilité pour tous ?

OUTILS ET INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS

1. La centrale mobilité a-t-elle prévu de répondre à des besoins spécifiques pour les personnes à mobilité réduite (accessibilité des lignes, organisation et contact pour la préparation de son voyage) ?
2. La ligne RAI a été mise en place pour le transport de personnes. Y aura-t-il des bus pour le transport de nos élèves scolarisés dans les écoles du sud ?
3. Pourquoi n'existe-t-il pas de ticket unique entre les transports collectifs ?
4. Pourquoi n'est-il pas prévu de continuité des pistes cyclables ?
5. Pourquoi n'est-il pas prévu une automatisation de création de pistes cyclables sur les routes en travaux ?
6. Comment mettre en place un schéma cyclable inter collectivité ?
7. Quelles garanties que les futurs projets structurants (Neobus, lignes aérienne....) prennent en compte les besoins particuliers des personnes en situation de handicap.
8. Quels sont les moyens mis en œuvre pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap et dépendance selon les différents types de handicap : moteur, visuel ?
9. Comment mieux adapter les arrêts de bus à la population en situation de handicap ?
10. Voir la possibilité, comme pour l'agence des routes, de la mise en place d'une agence des ports et des aéroports pour la partie gestion (fonctionnement et investissements) des infrastructures portuaires et aéroportuaires.
11. Un train rejoignant le nord et le sud : moins de problèmes, de coût, d'AVP.
12. Quid de la centralisation sur Tontouta du transport aérien avec mise en place d'un transport rapide entre Nouméa et Tontouta (moins de 20 minutes) ?
13. Quid de la pertinence de la mobilité des managers travaillant sur ces problèmes de transport (mobilités à durée déterminée vers l'extérieur de la NCA) ?
14. Un outil de suivi de la politique de la mobilité sera-t-il mis en place pour évaluer le SGTM ?
15. Quid de l'absence d'un mode de transport public fréquent Nouméa-Tontouta pour les Calédoniens et les touristes ?
16. Pourquoi ne pas développer le transport aérien à la demande ?
17. Le projet de transport transversal Kaala-Gomen est-il en cour de réflexion ?
18. Pourquoi ne régule-t-on pas la circulation des poids lourds sur la RT1 ?
19. La ligne Pouebo-Poindimié va-t-elle être remise en marche ? Si c'est le bac de la Ouaième le problème, je ne pense pas qu'il faudrait 2 ans pour trouver un bus qui puisse utiliser le bac.
20. Est-il prévu d'augmenter la quantité des trajets TEC Bus/(*illisible*) ?
21. Comment renforcer la délégation de service public à AIRCAL et aux compagnies maritimes ?
22. Comment sécuriser la circulation des véhicules ?
23. Supprimer les licences de taxis et développer UBER et les VLC-TRP
24. Le schéma peut-il intégrer une liaison PN – Iles ?

25. Le réseau de bus RAI n'a pas apporté de réponses aux problèmes des provinces, surtout pour des scolaires de la province sud vers le nord. La majorité des lycées et universités sont dans le sud.
26. Équité sociale : des efforts conséquents restent à fournir en province nord :
 - a. Pour améliorer la qualité des routes
 - b. Pour le transport des personnes (scolaires...)
27. Proposition des îles, Bélep, Tiga, Île des pins et province des îles : structure d'accueil dans les ports et aéroports respectifs : Arriver et prendre le bateau ou l'avion par temps de pluie et de soleil qui tape, c'est la galère !!! Que prévoient les institutions et qui engage la demande pour des actions concrètes ? Gouvernement, provinces, communes ? Pour répondre aux demandes des populations de ces territoires ?
28. Avant toute création d'agence ou d'observatoire, améliorer l'accueil des passagers aux îles. Gare maritime inexistante ou mal agencée et quand il pleut, pas de salles ou d'abris (BETICO).
29. Je suis surpris de ne pas voir le tourisme dans les schémas transversaux !
30. Quand parle-t-on de déplacements professionnels ?
31. Quid de l'amélioration des cheminements piétons/vélo : centre-ville – lycée, université ?
32. L'accessibilité des transports pour les personnes à mobilité réduite ne peut être garantie sans que la voirie ne soit aménagée. Comment coordonner ces deux niveaux : transport – voirie ?
33. Comment convaincre le consommateur Calédonien de quitter le 4X4 pour un transport en commun ?
34. Le comité stratégique a-t-il une entité juridique garantissant la représentativité de toutes les collectivités (GIP, syndicats,) ?
35. La mutualisation des navires de transport maritimes de passagers est-elle possible ?
36. Améliorer les réseaux routiers entre les communes.
37. Accueil des passagers à l'arrivée à améliorer.
38. Plus de dessertes entre les îles et la grande terre (nord îles en direct)
39. Quels territoires pour quelles mobilités
 - a. Un territoire plus propice aux mobilités durables
 - i. Densification
 - ii. Aménagement
 - iii. Planification
40. Améliorer la continuité du flux de passagers entre les différents modes.